



---

## PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DES BATIMENTS MUNICIPAUX

### Profil recherché :

Nous recherchons une personne audacieuse, souriante, humaine, chaleureuse et positive qui a la capacité d'avoir du plaisir au travail, qui est reconnue pour son savoir-être et son sens de l'organisation et qui adhère aux valeurs d'authenticité, de respect et d'engagement.

### Description du poste :

Sous la supervision du Directeur des travaux publics, le préposé à l'entretien des bâtiments municipaux effectue notamment les tâches suivantes :

- Conciergerie des bâtiments municipaux ;
- Préparation des salles, selon les réservations ;
- Surveillance des activités, selon les réservations ;
- Ouverture et fermeture du Centre communautaire (lundi au vendredi) ;
- Entretien divers (parc et terrains de jeux, bâtiment et équipements) ;
- Toutes autres tâches connexes.

### Qualifications et exigences :

- Compétences en conciergerie de bâtiment ;
- Capacité à travailler avec le public ;
- Diplôme d'études secondaires V ou équivalent ;
- Permis de conduire valide ;
- Compétences en menuiserie, électricité, mécanique : un atout.

### Heures de travail :

Tous les jours de la semaine, jour et soir, selon les besoins de la Ville.

Entrée en fonction : dès que possible.

Poste permanent, à temps partiel.

### Conditions de travail :

25 à 30 heures par semaine.

Conformément aux conditions en vigueur.

**Note :** Il est entendu que la description d'emploi reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description exhaustive de toutes les tâches à accomplir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le lundi 30 août 2021** par courriel à [rh@shannon.ca](mailto:rh@shannon.ca). Les candidatures soumises par Facebook ne seront pas considérées. *Nous remercions tous les candidats qui soumettront leur candidature, veuillez toutefois noter que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.*

*La Ville de Shannon souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*